

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 15

Artikel: Un nouveau cahier littéraire romand
Autor: Cherpillod
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un nouveau cahier littéraire romand

Réunir en un même volume des textes d'écrivains romands dispersés d'ordinaire dans des revues françaises, initiative heureuse. Nous connaissons, certes, une inflation d'imprimés. Mais, dans ce pays, l'expression littéraire, comme l'expression politique, est plutôt sous-développée. Il y avait donc une place à prendre.

Le générique est riche en noms représentatifs de la littérature romande (Gustave Roud, Catherine Colomb, Philippe Jaccottet, Jacques Mercanton, Jean Starobinski, Georges Borgeaud, Maurice Chappaz, Robert Pinget — un inédit agréable de Cingria — et chez les critiques : Gilbert Guisan, Jean-Charles Potterat, Jean-Luc Seylaz, Michel Dentan, Jacques Chesseix).

Mais un cahier, ce n'est pas seulement une anthologie d'inédits. De l'ensemble des textes doit se dégager aussi une signification globale. Or que veulent-ils dire en commun, ces écrivains d'horizons et de tempéraments si divers, réunis sous la lance de Savoie des Editions de la Renaissance vaudoise ? Une chose primordiale : la qualité de l'écrit. « Ecriture », ce titre formaliste est déjà un programme. Il y avait donc matière à discussion. Voici deux jugements.

D. P.

Nénuphar 1.

Jadis, la droite professait que les mots doivent avoir une signification nationale, qui les distingue du verbalisme, de la phraséologie internationale, du syncrétisme et des sautes œcuméniques.

La gauche enseignait que les mots tirent leur sens de la nature de la société qui les enregistre, des circonstances économiques, du contexte historique. Qui servent-ils ?

De la guerre d'Espagne à la guerre mondiale et à la guerre d'Algérie, la littérature et l'histoire ne cessent de poser aux écrivains, à ceux qui aiment

le langage, cette même question : quel est le sens de la parole ? Pour notre génération, c'était là notre affaire. Cela ne voulait pas dire qu'il n'y eût plus qu'un seul genre de littérature possible : le tract électoral et le catéchisme politique. Nous n'avions pas renoncé à « saluer la beauté ». Pourtant, nous ne parlions plus en termes d'esthétique, mais en termes de signification. Les mots n'étaient pas innocents.

C'est alors qu'en 1964, la solution, toute expérience bue, fut redécouverte. On décréta qu'un écrivain n'avait pas le droit d'écrire comme un cochon. Partis de droite, venus de gauche, fallait-il que des poètes et des critiques publient côté à côté pour témoigner en commun de la vérité de ce truisme ? Est écrit tout ce qui est bien écrit. Après vingt ans de discussions, de recherches, de lectures passionnées, parce que la partie est plus que jamais difficile, la résignation va-t-elle accepter que littérature soit littérature ? Au nom de l'œcuménisme esthétique, ne va-t-on glisser vers le formalisme, au pied duquel les écrivains qui écrivent des écrits qui sont des écrits viendront précieusement déposer l'hommage de leurs nénuphars « enveloppant de leur creuse blancheur un rien fait de songes intacts... » ?

Gavillet.

Tenue d'un cahier

Tautologie

« Ecriture, dit Littré : l'art d'écrire ; reproduction de la parole par des lettres. Et encore : action d'écrire. » Ces forts propos s'inscrivent sur la couverture du dernier livre publié par les Cahiers de la Renaissance vaudoise. Voilà qui va bien, qui n'étonne personne et qui n'engage à rien. Littré avec nous ! Bertil Galland, et Jacques Chesseix sont donc couverts par l'excellent Emile, lequel, touchante réciprocité, est rangé par les éditeurs parmi les esthéticiens. Le grand rationaliste du siècle passé en fut resté pantôt : cette promotion posthume, nous pouvons parier que jamais il n'en a rêvé. A moins toutefois que par écriture il ne faille entendre graphie, pareille définition, provient-elle d'un fameux dictionnaire, ne saurait ressortir qu'à la tautologie. On rit volontiers

des vertus dormitives de l'opium. On a tort. Le rire, en l'occurrence, ne raille que le pédantisme. Or, bien qu'il n'y paraisse pas, le tautologue est un idéologue. Sans doute ne nomme-t-il pas ; il feint seulement de nommer ; mais ce patinage verbal signifie. Et que signifie-t-il, sinon que pour résoudre un problème on le nie !

La littérature romande aujourd'hui

Le foisonnement des obstacles à la littérature explique pour une large part la prolifération du poème, la stérilité relative de l'effort dramatique ou romanesque. Depuis Ramuz, un seul romancier a survécu : Yves Velan. Aucun dramaturge, Henri Deblüe et Walter Weideli peuvent être exceptés. Edmond Gilliard, Pierre-Louis Matthey, Gustave Roud, Philippe Jaccottet, d'autres encore témoignent, quelques que soient les limites de leur pouvoir, d'une vitalité poétique certaine. Enfin la poésie jaillit tout naturellement d'une terre où l'homme fait figure d'individu. Notre littérature porte à l'absolu un fait spirituel : la séparation des consciences. Voilà qui l'enferme dans le réseau des contradictions absolutistes. Le maître à penser des écrivains romands contemporains a vécu au XVIIIe siècle : il s'agit du bon vieux Berkeley. Leur idéologie est un des derniers avatars de l'idéalisme subjectif. L'évêque anglais a donné à la Romandie une riche postérité. De nos maîtres, seul Edmond Gilliard s'est approché des temps modernes. C.-F. Ramuz, un grand artiste, avait brillamment illustré cette conception du monde. Mais Ramuz chante à sa façon l'homme total : dans le paysan il décèle le travailleur. Les néo-ramuziens en font un berger d'Arcadie : privé de tout support social, il se mue en objet de rêveries.

Je sais : les rapports ne sont pas simples qui lient l'art et la réalité historique. Sous peine de verser dans la propagande — animée ou non des intentions les plus pures — l'art est fondé à réclamer son autonomie. Reste qu'en aucun cas il ne peut prétendre à l'indépendance, posant dans l'absolu l'artiste comme Dieu, renvoyant le lecteur — le fidèle — à l'extase.

Notre littérature multiplie les retraites : séquestrée volontaire, cloîtrée dans l'orgueil du refus, transhissée

Deux fois la vitesse du son

Il faut vouloir le progrès, et c'est dans cet esprit que je vous demande de me laisser poursuivre ma tâche.

Paul Chaudet, 10 juin 1964, séance de relevée du Conseil national.

L'affaire des « Mirage », c'est une facture : en connaît-on le montant exact ? C'est la mise en question de notre conception de la défense nationale : pourquoi ? C'est la révélation des faiblesses du contrôle parlementaire : comment ?

I. La bienfaire d'une facture

En 1961, le Parlement ouvre un crédit de 830 millions pour l'achat de cent « Mirage ». C'est cher, mais c'est le prix de cent chasseurs modernes. En 1964, le Conseil fédéral réclame un crédit supplémentaire de 576 millions. Alors éclate le scandale : l'opinion publique s'indigne et convertit le prix du « Mirage » en unités hospitalières, en logements, en écoles. Or, devant le Conseil national, le chef du Département militaire affirme calmement, en réponse aux critiques, qu'il estime le coût définitif des cent « Mirage » à 2 milliards, tout compris.

830 + 576 = 1406 millions. Comment 2000 millions peuvent-ils devenir le chiffre rassurant quand l'opinion publique en était à 1500 ? Il resterait donc encore une marge de 600 millions, c'est-à-dire une fois autant que ce qui a fait éclater le scandale. Pourquoi ?

La presse a abondamment renseigné sur l'origine des difficultés : d'un chasseur français, on a voulu

faire un avion polyvalent. Dans le service de presse du bureau de publicité Rudolf Farner, mai 1964 (remarquons que seule parmi les services publics, l'armée dispose de sommes importantes pour payer des bureaux privés qui assurent sa propagande et sa publicité) dans ce bulletin donc, M. A. Moll insiste sur le fait que le « Mirage » sera à la fois intercepteur, bombardier et (souligné dans le texte) capable d'accomplir des reconnaissances aériennes et photographiques loin derrière les lignes ennemis (ne s'agirait-il que de photographier ?).

Or, d'excellents spécialistes ont fait remarquer qu'un tel avion n'existe nulle part au monde. A ce sujet, M. E. Naef écrit, en caractères gras, dans la « Tribune de Genève », 11 mai 1964 : « La « bonne à tout faire », en aviation, constitue sur le papier une promesse séduisante, mais en pratique elle risque de s'apparenter à l'avion miracle. » Mêmes remarques dans la « National Zeitung », 8 juin 1964.

Ce prototype n'a pas encore franchi le cap des essais définitifs qui seront poursuivis cet été aux Etats-Unis. Mais, étonnante audace, la fabrication en série est commencée. Cette première série est donc, en langage technique, une série zéro. Elle devra subir d'importantes retouches. Pour la production d'automobiles où les données sont comparativement simples, où l'essai des prototypes est poussé avec une extrême rigueur, on sait que la première série révèle encore de nombreuses imperfections. Qu'en sera-t-il alors pour un avion aussi « exceptionnel » que le Mirage III S ? 500 millions, ce sera juste suffisant pour le « perfectionnement » des Mirage » à la fin de la livraison en 1970.

A cela s'ajoutera encore un crédit supplémentaire de 500 millions, qui sera demandé en 1968 pour des installations terrestres de guidage (chiffres cités par

le conseiller national Leuenberger, président de l'Union syndicale suisse).

Au total, 2 milliards et demi. Donc, les crédits supplémentaires aujourd'hui demandés et qui sont jugés scandaleux (576 millions), ne constituent que le tiers de la dépense supplémentaire totale qui sera sollicitée d'ici à 1970.

Comment alors peut-on qualifier de langage d'homme d'Etat, une intervention du chef du Département militaire fédéral qui déclare : Conséquences financières sur le budget militaire ? Rien à craindre.

II. Distorsion et conception de la défense nationale

Le gonflement des dépenses pour l'aviation — le renouvellement de toute notre flotte aérienne est estimé à cinq milliards — est une remarquable distorsion économique.

Une distorsion, c'est ce qui provoque une rupture d'équilibre lorsque la progression n'est pas uniforme. Les crevasses des glaciers en sont un bon exemple. Le centre glisse plus rapidement que les bords soumis à une plus forte résistance : d'où les ruptures et les crevasses.

Or, les responsables de notre armée ont prétendu et prétendent encore qu'ils sont capables de mener à chef la réorganisation, la mécanisation de l'armée, sans qu'apparaissent de distorsions. Pour eux, cela signifie que le budget de la défense nationale restera toujours dans les limites raisonnables d'un certain pour cent du revenu national. Disons 3 %.

C'est cette erreur fondamentale que fait éclater l'affaire des « Mirage ». Mais d'où vient la distorsion ? L'armement est de tous les secteurs celui où la recherche est la plus intensive, au point, comme ce fut le cas dans la recherche nucléaire, de faire avancer même les secteurs dynamiques de la recherche

torique, elle porte le sceau de la pétrification des rapports sociaux ; mais elle témoigne par le vide ; c'est une protestation en creux. Passé, absence, mort, elle caresse des fétiches.

Danse macabre

D'**Un Requiem au Temps des Anges**, de Perséphone à **Office des morts**, « Ecriture » nous comble : nouvelle, critique ou poème prospectent un thème identique.

Pour un seul cahier, que d'oraisons funèbres ! Si j'étais encore — ô mes vingt ans deux fois défunt — jeune paroissien ou un bon éclaireur, je dirais que cela déprime. J'ai beau ne plus compter parmi les inconditionnels de l'optimisme, ne pas demander davantage à la littérature de me fournir en excitants, j'affirmerai ceci : les éditeurs d'**« Ecriture »** ont une vision singulièrement épurée de leurs semblables : ce qu'il leur faut, ce sont des hommes bien nets, lavés de leurs impuretés, squelette lisse, fantôme sans odeur. Chair et sanie, j'aime mieux les vivants.

D'ici à nulle part

Deux pages de Gustave Roud, dont je dirais qu'elles sont belles, si l'épithète avait pour moi quelque signification : voix grave et dont le lyrisme jamais n'est majoré, aussi éloigné de tout sentimentalisme que de l'inanité sonore, le chanteur touche les mots avec la piété requise. Philippe Jaccottet publie des écrits poétiques qui ne laissent pas notre oreille indifférente. Jean-Luc Seylaz traite du prosateur Robert Pinget : critique intéressante menée avec un sérieux universitaire. L'étude enfin de Michel Dentan sur Musil, le romancier autrichien, pour être soustraite à l'histoire, est de qualité : la notion du temps musilien y est analysée avec justesse.

Mais pour un ouvrage annoncé à grands sons de trompe, le bilan est modeste. Et puis voici qui achèvera de surprendre : une revue paraît en Suisse romande ; mieux, elle est patronnée par la Renaissance vaudoise, ce mouvement dont les inspirateurs rêvent d'ultra-nationalisme ; or, prestigieux tour de passe-passe, elle escamote le pays.

Cherpillod.

pacifique. La course internationale aux armements, l'importance des budgets militaires, la possibilité de pousser des recherches qui, dans aucun autre domaine, ne seraient considérées, conduites à un tel rythme, comme rentables, tous ces facteurs expliquent la rapidité de l'évolution en matière d'armements. Elle est supérieure au progrès de la productivité dans l'ensemble d'un pays. D'où la distorsion. La distorsion existe déjà pour les moyennes puissances ; voyez les difficultés de la France qui cherche à combler son retard militaire. A plus forte raison, la distorsion existe pour les petits pays, dans la mesure où ils veulent se mesurer avec les plus grandes puissances, notamment dans les secteurs où l'évolution est la plus rapide, telle l'aviation.

Si, en Suisse, nous continuons dans la voie tracée par M. Chaudet, les dépenses pour l'aviation représenteront bientôt le 30 % des dépenses de la défense nationale. Déséquilibre évident.

Aussi lorsque le chef du Département militaire affirme que la révision de notre conception de la défense nationale ne se pose pas, il ne tient pas le langage d'un homme d'Etat.

Cette révision, nous espérons que les parlementaires l'imposeront, sans qu'ils cherchent, de manière un peu ridicule, à jouer aux stratégies de la Coupe, l'un voulant son armée de partisans, l'autre ses forces en béton.

Le problème — et nous tenons à rappeler une fois encore que le colonel Ernst, en 1959, le posait en ces termes à la grande colère de ses confrères mégalomanes — se définit en utilisant, précisément, le concept de distorsion : on peut l'énoncer sous la forme d'un problème que les militaires auront, en techniciens, à résoudre :

A partir d'un pourcentage du revenu national consa-

Des chiens et des hommes

Un cours Migros à usage interne. — Migros a rendu d'incontestables services aux consommateurs suisses. On peut discuter ses méthodes, mais pas son efficacité. Sa force tient avant tout à sa politique des prix. D'autre part, son activité en faveur de la culture est sympathique ; le petit pour cent de son chiffre d'affaires qu'elle consacre aux cours, aux concerts, même s'ils ne sont pas dépendus à fonds perdus (c'est aussi une publicité), sont pour son épicerie un bon papier d'emballage. Alors pourquoi, à Genève, fait-elle donner un cours de formation professionnelle qui dénote le plus parfait mépris du niveau intellectuel et du client et de son personnel ? On est loin d'un nouvel humanisme au service du consommateur. Curieux cynisme.

D. P.

La Migros serait-elle une sous-section des Amis des bêtes ? Nous avons sous les yeux de quoi nous y tromper : il s'agit d'un cours destiné aux apprentis et aux gérants du supermarché genevois. Pour le commerce, il ne saurait y avoir d'homme. Heureusement : s'il existait, le commerce disparaîtrait. Le mal n'est pas grand, le vide tôt comblé ; une espèce nouvelle dans le désert fleurit : on la baptise clientèle. Un homme, ça s'éduque ; un client se conditionne. D'avoir affaire à une liberté, le rendement baisse. L'étude prévisionnelle risque de tomber sur un os. Mais si l'homme est un canidé, dans le meilleur des cas un chien savant, tout est sauvé : l'épicerie a devant elle l'éternité. « Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien », disait, dans un accès d'hypocondrie, Byron. Il s'égarait. La preuve ? Il mourut à Missolonghi, à la guerre d'indépendance grecque, se sacrifiant pour ces infâmes bipèdes. L'auteur Migros ne court pas, lui, le danger de choir dans la contradiction : son pavlovisme ne connaît pas de fissure. Il écrit :

« Vous comprendrez immédiatement que c'est l'instinct de nutrition qui joue le rôle essentiel dans la psychologie de l'alimentation. Si, autrefois, l'homme des cavernes tuait un animal sauvage pour se nourrir, l'homme d'aujourd'hui ne tue plus pour assurer sa nourriture : il l'achète. Tout le problème consiste à l'empêcher d'aller acheter chez les autres ce qu'il peut acheter chez nous. Pour cela, il faut l'attirer dans nos magasins en excitant son instinct de nutrition avec une force telle qu'il viendra « manger » chez Migros au lieu d'aller en face. Il ne suffira pas de lui présenter des biftecks appétissants. Toutes les boucheries vendent des biftecks appétissants. Il faut encore irriter son sens du goût, ou si vous préférez, le faire saliver d'avance à la seule pensée d'un bifteck plus succulent que les autres. »

Les 7 péchés capitaux : chefs de vente de la Migros

Pavlovien absolu, disons-nous de l'auteur du cours. Voire ! Les chiens ne pèchent pas. Or, que lisons-nous ?

« L'homme agit sous la pression subconsciente de sept facteurs essentiels qui sont, en réalité, nos sept péchés capitaux : l'orgueil, l'envie, l'avarice, la luxure, la gourmandise, la colère, la paresse. » Tout ensemble homme et brute, le client a donc bel et bien deux têtes. Ce monstre bicéphale n'est pas entièrement abandonné de Dieu : a peccato voici qu'il est doté de conscience. Il peut choisir le mal, c'est-à-dire acheter... à Migros.

Un cynisme naïf, telle apparaît l'éthique du supermarché. Que les gens consomment ! Obèses, on leur vendra des produits de régimes amaigrissants : c'est le cycle infernal. Vaniteux, on les persuadera qu'ils doivent manger, s'habiller, se divertir comme l'Elite, l'idéale consommatrice. Jusqu'à la colère qui demeure exploitable. Le coléreux détruit : qui casse rachète.

Le publicitaire, ce poète du pauvre, apprend à recourir aux incantations du sorcier. Que les employés n'aillent pas exagérer leur modestie : leur zèle de

(Suite en dernière page)

cré à la défense nationale, comment investir cette somme de manière à obtenir la plus grande efficacité sans être entraînés à des distorsions du budget militaire ou à une augmentation des dépenses provoquées par le fait que l'armement évolue plus rapidement que tout autre secteur économique ?

M. Chaudet n'accepte pas les données de ce problème. En quoi est-ce le langage d'un homme d'Etat ?

III. Le pouvoir du Parlement.

L'affaire du « Mirage » a fait éclater la faiblesse du Parlement. Quelles sont les prérogatives ordinaires d'un Parlement ? Initiative des lois, discussion et ratification des lois ; nomination et contrôle de l'exécutif. On peut dire alors que le Parlement suisse ne porte que très discrètement les attributs d'un Parlement normalement constitué.

Initiative des lois ? Inexistante. Certes, la motion qui demande impérativement l'étude d'une question par l'Exécutif existe, mais comme elle doit obtenir une majorité dans les deux Conseils, le parlementaire lui préfère le postulat, qui n'engage personne à quoi que ce soit. Le parlementaire fédéral a droit au vœu pie.

Discussion des lois ? On sait qu'en raison de la consultation des associations économiques, les parlementaires n'interviennent qu'en deuxième et troisième main. Alors ils peuvent corriger les détails. Contrôle ? La présente session a révélé, de l'avis du Parlement lui-même, l'insuffisant travail de la commission de gestion.

Et pour couronner le tout, la responsabilité du Conseil fédéral est, devant le Parlement, limitée, puisque jamais, même incapable, un conseiller fédéral n'est destitué.

Le système a quand même révélé jusqu'ici une certaine efficacité parce que le personnel économique, politique, administratif se recrute dans un milieu restreint, et que les interventions, les influences, la possibilité d'être mis au courant, les initiatives peuvent s'exercer par contact personnel. Mais ces pratiques sont insuffisantes dès qu'il s'agit de résoudre des problèmes difficiles de l'évolution économique moderne. Les « Mirage » ont fait éclater au grand jour les limites du système. Tant mieux.

Le conseiller national bernois Hofer a eu le mérite de faire porter le débat sur ce terrain. Ses suggestions sont intéressantes.

Il serait souhaitable notamment que le recrutement du Parlement se fasse moins exclusivement parmi les hommes politiques locaux qui patiemment, dans le conformisme, gravissent les échelles d'une carrière.

Ensuite, il serait nécessaire que les parlementaires aient à leur disposition un secrétariat, un centre de documentation. Nécessaire encore que les commissions puissent faire appel, en certains cas, à des experts indépendants, qu'elles puissent procéder à l'audition de personnalités compétentes.

L'affaire des « Mirage » pose le problème d'une réforme des institutions. Dès notre numéro 1, nous avons tenu à l'aborder. L'appareil politique accuse un important retard, quant à ses méthodes, sur l'évolution du pays. Nous aurons l'occasion de reprendre ce sujet. En effet, ce sont deux universitaires, M. Hofer, et antérieurement déjà M. Reverdin, qui ont fait les suggestions les plus intéressantes. Mais le renforcement du pouvoir du législatif devrait intéresser, au premier chef, la gauche, dont la sous-information économique est noire. Aussi nous reviendrons sur ce sujet particulier.